

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

DAGRI**1. PROPOSITION DE PRET A COURT TERME EN FAVEUR DU GROUPE ECONOMIQUE ET FINANCIER DE GUINEE-BISSAU (GEF GB) SA POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DE LA CAMPAGNE CAJOU 2024-2025 EN GUINEE-BISSAU****Objet**

Le projet a pour objet, la mise en place d'un prêt à court terme d'un montant de cinq (05) milliards FCFA en faveur du GEF GB SA, pour le financement partiel des besoins de la campagne cajou 2024-2025 de la société.

Objectifs

L'objectif visé est de contribuer au financement de l'achat d'environ 14 000 tonnes de noix brutes de cajou, dans le cadre de l'exécution du contrat de vente de KESHAV Global Privated Ltd.

Justification

La transaction est justifiée par (i) la nécessité de structuration de la filière cajou ; (ii) l'existence d'un marché international des noix brutes de cajou et (iii) l'insertion de l'opération dans le Plan stratégique DJOLIBA 2021-2025, notamment dans son axe 2, « contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé », pour une pondération 100%.

Structuration et sécurisation de l'opération

La facilité de 6,5 milliards FCFA, sollicitée au pool bancaire permettra (i) d'acquérir environ 14 000 tonnes de noix brutes de cajou au titre de la campagne 2024-2025, en vue de l'exécution du contrat de vente de KESHAV Global Privated Ltd et (i) de couvrir les frais d'approche de la transaction.

Lesdits besoins seront financés comme suit : (i) Achat de 14 000 tonnes de noix brutes de cajou pour un montant global de 5 500 M FCFA, financé par (i) la BOAD (5 000 M FCFA) et (ii) la BAO (500 M FCFA) ;(ii) Frais d'approche d'un montant de 1 000 M FCFA, financé par la BAO.

La sécurisation de la transaction repose sur (i) un mécanisme de tiers-détenteur, (ii) un contrat de vente à la société KESHAV Global Privated Limited et (iii) le contrôle de flux par la banque agent (BAO).

Les noix de cajou collectés par le GEF GB SA seront sous le contrôle de ACE Global (tiers-détenteur) et entièrement vendues à KESHAV Global Privated Limited, une société de droit dubaïote, spécialisée dans le trading de noix de cajou sur le marché international. Elle est active dans l'agroalimentaire depuis 1895, notamment dans l'achat et la vente de légumineuses, de soja, de sésame, de noix de cajou et de produits de base (sucre, riz et maïs).

Principaux résultats attendus

- Production de 14 000 ménages, achetée à un prix rémunérateur ;
- Création de 150 emplois directs créés dans l'exécution de la transaction ;
- Au moins 3 000 M FCFA de marge brute générée ;
- Au moins 1 000 M FCFA de recettes fiscales générées

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

**2. PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UN COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL DE
TRANSFORMATION DE NOIX DE CAJOU ET D'EXTRACTION D'HUILE DE COQUE DE
NOIX DE CAJOU, PAR LA SOCIETE BENIN CASHEW SA DANS LA ZONE
INDUSTRIELLE DE GLO DJIGBE (GDIZ) AU BENIN**

Objet du projet

Le projet a pour objet, la construction et l'exploitation de cinq unités industrielles de transformation de noix brutes de cajou d'une capacité nominale annuelle de 100 000 tonnes et d'une unité industrielle d'extraction d'huile de coque de noix de cajou d'une capacité annuelle 20 000 tonnes.

Objectif de l'opération :

- Produire : (i) 20 000 tonnes d'amandes blanches de cajou ; (ii) 20 000 tonnes d'huile de coques de noix de cajou ; (iii) 1,52 MW de biomasse à partir de la transformation de coques pour son autoconsommation et (iv) 20 000 tonnes de biocharbon ;
- Promouvoir la création d'emplois (3 000) et de valeur ajoutée.

Justification du projet

- Insertion du projet dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026) du Bénin visant à atteindre une production de 300 000 tonnes de noix de cajou en 2026 ;
- Insertion du projet dans le Plan Djoliba 2021-2026, notamment en son axe 2 « contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé » et son axe 3 « renforcer la résilience au changement climatique » ;
- Nécessité d'une transformation locale des noix brutes de cajou en vue de créer de la valeur ajoutée pour les acteurs de la filière.

Coûts et financement

Le coût total hors taxes du projet estimé à 43 300 M FCFA, sera financé comme suit : (i) BOAD : 10 000 M FCFA ; (ii) Banques locales : 5 000 M FCFA et (iii) BENIN CASHEW SA : 28 300 M FCFA.

Contribution à la création d'emplois et de richesse :

- Au moins 3 000 emplois directs créés au cours de la mise en œuvre du projet ;
- Au moins 3 000 emplois directs créés au cours de l'exploitation dont 90% en faveur des femmes ;
- Au moins 600 emplois indirects créés au cours de l'exploitation du projet.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

3. PROPOSITION DE PRET A COURT TERME EN FAVEUR DE LA SOCIETE IVORY COCOA PRODUCTS (ICP) SA POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DE LA CAMPAGNE CACAO 2024-2025 EN CÔTE D'IVOIRE**Objet de l'opération**

Le projet a pour objet, le financement partiel des besoins de la campagne cacao 2024-2025 de la société ICP SA, pour un montant de 15 000 M FCFA.

Objectif de l'opération

L'objectif du concours de la BOAD est de financer l'acquisition d'environ 7 500 tonnes de fèves de cacao.

Justification de l'opération

- Existence d'un marché international des produits semi-finis à base de cacao (masse, beurre, poudre et tourteau) en forte croissance ;
- Disponibilité de la matière première en Côte d'Ivoire (1^{er} producteur mondial) ;
- Contrat de vente signé avec la société THEOBROMA, qui court jusqu'en 2030.

Principaux résultats attendus

- Contribution au maintien de plus 5 000 emplois indirects et induits ;
- Contribution à l'accroissement des revenus des producteurs et à la réduction des délais de leur paiement ;
- Contribution aux moyens de subsistance de six (06) millions de personnes ;
- Contribution à la génération d'au moins 57 000 M FCFA de recettes fiscales sur la campagne 2024-2025.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

4. PROPOSITION DE PRET À COURT TERME EN FAVEUR DE LA SOCIETE BURKINABE DE FIBRES TEXTILES (SOFITEX) SA POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DE LA CAMPAGNE COTONNIERE 2023-2024 AU BURKINA FASO**Objet du projet**

Financement partiel de la campagne cotonnière 2023-2024 de la SOFITEX dont les besoins de financement (intrants, coton graine, transport, égrenage et commercialisation), sont estimés à 140 000 M FCFA.

Objectif de l'opération :

Contribuer à l'achat et à la transformation d'environ 427 500 tonnes de coton graine en coton fibre (191 250 tonnes) au titre de la campagne 2023-2024.

Justification de l'opération

- Importance de la filière coton dans l'économie burkinabè ;
- Orientation stratégique de la BOAD visant à soutenir les chaînes de valeurs agricoles des pays de l'UEMOA. Elle s'inscrit dans le Plan Djoliba 2021-2025, notamment dans l'Axe 2 « création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé ».

Principaux résultats attendus

- Préservation des moyens de subsistance pour plus de 4 millions de personnes, notamment en zone rurale ;
- Contribution à la préservation de plus 1 429 emplois permanents et 4 653 emplois saisonniers de la SOFITEX pendant la campagne d'égrenage et de commercialisation ;
- Création de 400 emplois indirects et induits ;
- Création d'une valeur ajoutée directe et induite d'au moins 5 000 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

**5. PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DE LA DEUXIEME PHASE
DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE BASSIN DU
BANI ET A SELINGUE (P2- PDI-BS) DANS LA ZONE DU MOYEN BANI EN
REPUBLIQUE DU MALI**

Objet du projet

(i) mise à niveau en maîtrise totale de l'eau de deux plaines totalisant 4 300 ha, (ii) aménagement de 6 000 ha en submersion contrôlée, (iii) réalisation de six (6) tronçons de pistes d'une longueur cumulée de 135 km et (iv) appui à la mise en valeur et à la commercialisation de la production.

Le financement de la Banque porte sur : (i) la mise à niveau en maîtrise totale de l'eau de deux plaines d'une superficie cumulée de 4 300 ha pour la riziculture en double campagne et du maraîchage en contre saison, (ii) l'aménagement de deux tronçons de pistes d'une longueur cumulée de 31 km, (iii) le renforcement de capacités et l'appui aux bénéficiaires en vue d'accroître la production agricole et (iv) des activités de développement de la production animale et halieutique

Objectifs

- **Objectif global** : contribuer à l'accroissement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et à la réduction de la pauvreté dans sa zone d'intervention.
- **Objectifs de développement** : (i) accroître, sur une base durable et résiliente, la productivité et les productions agro-sylvo- pastorales, (ii) accroître les revenus des producteurs et (iii) renforcer les capacités des populations à mieux maîtriser les risques climatiques.

Justification du projet

- Contribution à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en milieu rural ;
- Contribution à la valorisation des ressources naturelles et à la protection de l'environnement ;
- Plan Djoliba 2021-2025 : insertion dans l'Axe 2 « création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé » à proportion de 70% et l'Axe 3 « renforcement de la résilience au changement climatique » pour 30%.

Coût et schéma de financement du projet

Le coût total hors taxes du projet de 48 051 M FCFA est financé en à 30 000 M FCFA (62%) par la BOAD, 17 151 M FCFA (36%) par la BADEA et 900 M FCFA (2%) par l'Etat malien dont 650 M FCFA déjà décaissés au titre des études réalisées.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

**6. PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET D'URGENCE
DE RECONSTITUTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE ET DE
RENFORCEMENT DE LA TRANSFORMATION DU RIZ LOCAL EN REPUBLIQUE DU
NIGER**

Objet du projet

Le projet a pour objet, la reconstitution du stock national de sécurité alimentaire du Niger et le renforcement de la transformation du riz local, à travers notamment l'acquisition de 14 000 tonnes de céréales (mil, sorgho, maïs et riz blanc) et de 77 000 tonnes de riz paddy.

Objectifs

- **Objectif global** : contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables.
- **Objectifs spécifiques** : (i) améliorer la disponibilité du riz blanc local et réduire les importations sur le marché national ; (ii) promouvoir le développement de la filière rizicole nationale ; (iii) contribuer à la reconstitution des stocks alimentaires ; (iv) renforcer les capacités de prévention des chocs et des crises, de réduction et d'atténuation de leurs effets sur les populations vulnérables et (v) contribuer à réduire les distorsions du marché céréalier au plan national.

Justification du projet

- Insertion dans le Programme SONGTAABA 2022-2024 ;
- Insertion dans le Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP 2024-2026) ;
- Contribution au renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Insertion dans le Plan Djoliba 2021-2025, de par son insertion dans ses Axes opérationnels, notamment : (i) l'Axe 1 : renforcer l'intégration régionale à hauteur de 10% ; (ii) l'Axe 2 : contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA à proportion de 70% et (iii) l'Axe 3 : renforcer la résilience au changement climatique pour 20%.

Coût et schéma de financement du projet

Le coût total hors taxes du projet, estimé à 29 000 MFCFA, sera entièrement financé sur les ressources du prêt de la BOAD.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

7. PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE UNITE INTEGREE DE PRODUCTION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX, PAR LA SOCIETE EHUA INDUSTRIES SA, DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE GLO-DJIGBE AU BENIN

Objet de l'opération

Le projet a pour objet, la construction et l'exploitation d'une unité intégrée de trituration de soja et de production d'aliments pour animaux (volaille et bétail), d'une capacité nominale annuelle respective de 90 000 tonnes et de 180 000 tonnes, sur une superficie de 8,4 ha, dans la zone industrielle de Glo-Djigbé.

Objectif de l'opération

L'objectif du projet est de produire, en phase de croisière : (i) 50 000 tonnes de tourteaux de soja et (ii) 150 000 tonnes d'aliments pour animaux.

Justification de l'opération

- Insertion dans le **Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026)** visant, entre autres, le développement de la filière viande en vue couvrir les besoins du pays en produits carnés ;
- **Insertion dans le plan Djoliba**, notamment son Axe n°2 visant la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé, à travers le financement des chaînes de valeurs agricoles ;
- **Existence d'un marché porteur** pour les aliments pour animaux au Bénin au regard (i) des politiques volontaristes de développement du cheptel (volailles et bétail) et (ii) de la stratégie de renforcement de la traçabilité et de la qualité des aliments pour animaux au Bénin.

Coût et schéma de financement du projet

Le coût total hors taxes du projet estimé à 25 870 M FCFA, sera financé comme suit : (i) BOAD : 4 500 M FCFA ; (ii) BNI Côte d'Ivoire : 7 300 M FCFA ; NSIA Banque Bénin : 5 000 M FCFA et Fonds propres : 9 070 M FCFA.

Principaux résultats attendus

- Production de 150 000 tonnes d'aliments pour animaux par an ;
- Création de 200 emplois directs dans la société de projet en phase d'exploitation ;
- Création de 1 500 emplois indirects en phase d'exploitation dans la filière ;
- Génération de 12 500 M FCFA de valeur ajoutée indirecte et induite par an.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

8. PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DE L'OPERATION D'AMÉNAGEMENT DES BAS-FONDS ET DES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE AU BURKINA FASO

Objet de l'opération

L'opération a pour objet, l'aménagement de 175 ha de bas-fonds en submersion libre et de 2 020 ha de périmètres irrigués en maîtrise totale de l'eau en vue de la production de riz, de maïs et de cultures maraîchères. Il est également prévu des mesures : (i) d'accompagnement socio-économique et (ii) d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs ainsi que des actions de renforcement des capacités des populations bénéficiaires.

Objectifs

- **Objectif global** : contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable.
- **Objectifs spécifiques** : (i) intensifier et accroître la production agricole, pastorale et halieutique ; ii) contribuer à la création d'emplois et iii) lutter contre la pauvreté par la création de richesse additionnelle.

Justification de l'opération

- ☐ Contribuer à relever les défis actuels du secteur agricole ;
- ☐ Contribuer à la valorisation des eaux des barrages de Bagré et de Samendéni et à la sécurisation de la production agricole en aval desdits barrages ;
- Soutenir les objectifs du Plan Djoliba 2021-2025, notamment l'Axe 2 (« Création de valeur et d'emplois productifs ») et l'Axe 3 (« Renforcement de la résilience au changement climatique »).

Coût et schéma de financement du projet

Le coût total hors taxes est estimé à 30 953 M FCFA, financé comme suit :

- BOAD : 30 000 M FCFA (97%) ;
- État du Burkina Faso : 953 M FCFA (3%).

Principaux résultats de développement attendus**Contribution à la lutte contre la pauvreté par la création de richesse :**

- 300 000 ménages bénéficiaires de l'opération ;
- 25 000 tonnes de paddy additionnelles ;
- 5 000 M FCFA de valeur ajoutée indirecte et induite.

Contribution à la création d'emplois :

- 1 000 emplois indirects et induits ;
- 200 emplois directs créés, dont 50% pour les femmes et 40% pour les jeunes.

Amélioration des revenus et de l'environnement socio-économique des ménages bénéficiaires :

- Le revenu moyen ménages bénéficiaires passera de 559 525 FCFA à 1 802 235 FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

**9. PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DE LA PHASE 2 DU
PROJET DE VALORISATION DES EAUX POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES
DE VALEURS (PROVALE-CV2), EN REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Objet du projet

Le projet a pour objet, la réalisation d'activités intégrées, relatives notamment : (i) à l'accroissement de la production : aménagement de 9 000 ha de terres agricoles et de 600 ha de périmètres maraichers ; promotion de 1 200 fermes agricoles et piscicoles ; réalisation de 300 km de pare feux et de 200 km de plantations linéaires de protection des périmètres (ii) à la mise en marché : installation de 40 unités de transformation et de 35 plateformes multifonctionnelles ; construction de 30 magasins de stockage et de 130 km de pistes rurales ; (iii) à l'adaptation au changement climatique : conservation des eaux/restauration de 6 000 ha de sols ; restauration 600 ha de forêt ; régénération de 400 ha de mangroves ; (iv) au renforcement de capacités des bénéficiaires et de services techniques de l'administration.

La contribution de la BOAD permettra notamment : (i) l'aménagement de 3 000 ha de vallée; (ii) la restauration de 2 500 ha de terres agricoles, (iii) la création de 450 fermes agricoles et piscicoles et (iv) l'installation de 35 d'unités de transformation agro-alimentaire.

Objectifs

- Objectif global : contribuer à une croissance économique inclusive et durable de la zone.
- Objectifs spécifiques : (i) restaurer la fertilité des sols, (ii) accroître les productions agricoles, animales et aquacoles et (iii) accroître les revenus des bénéficiaires.

Justification du projet

- Contribution au renforcement de la résilience des ménages vulnérables ;
- Contribution à la consolidation des acquis de la phase 1 du PROVALE CV ;
- Plan Djoliba 2021-2025 : insertion dans l'Axe 2 « création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé » et l'Axe 3 « renforcement de la résilience au changement climatique ».

Coût et schéma de financement du projet

Le coût total hors taxes de la 2^{ème} phase du projet qui s'élève à 102 705 M FCFA, sera financé à concurrence de 25 000 M FCFA (24%) par la BOAD, 36 198 M FCFA (35%) par la BAD, 15 300 M FCFA (15%) par la BADEA, 15 300 M FCFA (15%) par l'OPEC, 9 209 M FCFA (9%) par les bénéficiaires et 1 698 M FCFA (2%) par l'Etat sénégalais.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

10. PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DE LA DEUXIEME PHASE DU PROJET DE TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE DU TOGO (PTA-TOGO)**Objet du projet**

La phase II du PTA-Togo a pour objet, l'opérationnalisation et la consolidation de la phase I, à travers notamment la réalisation d'infrastructures de : (i) stockage, conservation et commercialisation des produits et (ii) sécurisation de la production agricole ainsi que la poursuite des actions de renforcement des capacités des bénéficiaires de l'agropole.

Objectifs

- Objectif global du projet :
 - o Favoriser une croissance agricole inclusive, créatrice d'emplois,
 - o Réduire les importations alimentaires de la zone et
 - o Promouvoir l'investissement privé dans les filières ciblées (riz, maïs, soja, sésame, poulet de chair et noix de cajou) de la zone.
- Objectifs spécifiques :
 - o Faciliter les investissements privés dans les filières ciblées ;
 - o Promouvoir le développement des chaînes de valeur prioritaires ;
 - o Renforcer les capacités des acteurs des filières agro-industrielles prioritaires.

Justification du projet

- Contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté ;
- Contribution au développement des agropoles au Togo ;
- Plan Djoliba 2021-2025, notamment Axe 2 : « création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé » à proportion de 80%.

Coût et schéma de financement du projet

Le coût total de la phase II du projet, évalué à 51 729 M FCFA HT, est financé à concurrence de 30 000 MFCFA (58%) par la BOAD, 18 920 M FCFA (37%) par le Groupe de la BAD et 2 809 M FCFA (5%) par l'Etat togolais.

Principaux résultats de développement attendus**Contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations :**

- 800 000 personnes dont 50% de femmes sont bénéficiaires du projet ;
- 300 bénéficiaires ont accès au crédit ;
- 10 000 personnes ont accès à une source d'eau potable ;
- 10 000 personnes ont accès à l'électricité.

Contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la commercialisation des produits :

- 66 000 tonnes additionnelles de production végétale, principalement des céréales ;
- 2 500 tonnes de poulet de chair et 50 tonnes de poisson, sont produites.

Contribution au renforcement des capacités de la population :

- 700 organisations paysannes dont 250 groupements de femmes sont formés ;
- 07 équipes de gestion au niveau des périmètres et de l'agroparc, sont formées ;

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

11. PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET D'URGENCE DE PRODUCTION D'ENGRAIS MINERAUX AU BURKINA FASO

Objet du projet

Le projet a pour objet : (i) l'acquisition de matières premières en vue de la production de 29 000 tonnes d'engrais minéraux et (ii) le renforcement des capacités logistiques de la Société d'Exploitation des Phosphates du Burkina (SEPB).

Objectifs

- **Objectif global** du projet : contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- **Objectifs spécifiques** : (i) améliorer la productivité et la production agricole et (ii) faciliter l'accès des petits producteurs aux engrais de qualité et à des prix compétitifs.

Justification du projet

- Insertion dans le Plan de Réponses et de Soutien aux Populations Vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition ;
- Insertion dans le Programme SONGTAABA 2022-2024 ;
- Plan Djoliba 2021-2025 : l'Axe 1 : renforcer l'intégration régionale à hauteur de 10% ; l'Axe 2 « création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé » à proportion de 70% et l'Axe 3 « renforcement de la résilience au changement climatique » pour 30%.

Coût et schéma de financement du projet

Le coût total hors taxes du projet estimé à 14 000 MFCFA, sera entièrement financé sur les ressources du Programme Songtaaba du BOAD.

Principaux résultats de développement attendus

Contribution à la productivité et la production agricole :

- 29 000 tonnes d'engrais NPK sont produits et mis à la disposition des petits producteurs agricoles ;
- Des infrastructures de stockage (02 magasins de 5 000 tonnes chacun) sont mises en place ;
- Des infrastructures de manutention (01 chariot élévateur, 01 pelle chargeuse, 01 pont bascule) sont acquises ;
- 02 camions remorques de 20 et 50 tonnes sont acquis.

Contribution à la création d'emplois :

- 200 emplois directs sont créés au cours de l'exploitation du projet ;
- 800 emplois indirects et induites sont générés à travers la réalisation du projet.

Contribution à la création de richesse :

- Au moins 2 500 MFCFA de valeur ajoutée indirecte et induite sont générés par an.

Contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle :

- Plus de 60 000 tonnes de céréales additionnelles sont produites.

FICHES DES PROJETS FINANÇÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

DERN**12. PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE 52 MWC A SOKHORO EN CÔTE D'IVOIRE PAR LA SOCIETE FERKE SOLAR SA.****1. OBJET, OBJECTIFS ET COMPOSANTES**

Le projet a pour objet (i) la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque (PV) d'une puissance installée de 52 MWc sous forme de BOOT (Build-Own-Operate and Transfer) à Sokhoro, en Côte d'Ivoire et (ii) la conception, le financement et la construction, pour le compte de l'Etat de Côte d'Ivoire, de l'ensemble des infrastructures associées à la centrale (ligne aérosouterraine 90 kV d'environ 8,5 km et travaux de raccordement au poste) pour l'évacuation de l'énergie électrique qui sera produite, sur le réseau interconnecté du pays, à travers le poste 225/90/33/15 kV de Ferkessédougou.

L'objectif global du projet est de contribuer à une meilleure couverture de la demande électrique du pays et à accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Les objectifs spécifiques sont : (i) la production et la mise en consommation de l'électricité d'une quantité moyenne de 82,933 GWh par an sur la durée d'exploitation de la centrale ; (ii) la contribution à environ 1% à l'atteinte de l'objectif de 45% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique à l'horizon 2030 ; (iii) la contribution à l'accès à l'électricité de près de 370 000 habitants et (iv) l'amélioration de la qualité de service de la fourniture de l'électricité.

Les principales composantes du projet sont (i) frais immobilisés ; (ii) mesures environnementales et sociales ; (iii) EPC ; (iv) suivi et contrôle des travaux ; (v) besoin en fonds de roulement et (vi) imprévus.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie par les considérations suivantes : (i) l'insertion dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025, (ii) l'existence d'un marché garanti assorti de conditions de paiement sécurisées et (iii) la contribution au renforcement de l'offre énergétique en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, le projet est également en cohérence avec les axes 1, 2 et 3 du plan DJOLIBA de la BOAD qui ont respectivement pour buts de « renforcer l'intégration régionale », « contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA » et « renforcer la résilience au changement climatique, notamment l'accélération des investissements climatiques dans les secteurs clés tels que les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ».

3. COUT, FINANCEMENT ET DUREE

Le coût total hors taxes du Projet de 31 050 M FCFA est financé à hauteur de 15 500M FCFA (50%) par la BOAD, 9 340 MFCFA (30%) par The Emerging Africa Infrastructure Fund et le reliquat 6 210 M FCFA (20%) par les sponsors.

La durée d'exécution du projet est de dix-huit (18) mois.

4. SITUATION ACTUELLE

Le dossier a été approuvé par le CA de juin 2024 de la Banque. L'Accord de Prêt a été signé le 19 décembre 2024. Les diligences sont en cours pour la levée des conditions suspensives.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

13. PROJET DE CONSTRUCTION DU TRONÇON NORD DE LA BOUCLE 225 KV AUTOUR DE BAMAKO ET DES POSTES ELECTRIQUES EN REPUBLIQUE DU MALI**1. OBJET, OBJECTIFS ET COMPOSANTES**

Le projet a pour objet : i) la construction d'une ligne 225 kV double terne reliant les localités de Kodialani, Kambila, Safo, Kénié et Dialakorobougou ; ii) la construction de nouveaux postes 225/30/15 kV de Kénié et Safô ; iii) l'extension et le renforcement des postes existants de Kodialani, Kambila et Dialakorobougou ; iv) l'extension du système de télétransmission et v) le renforcement du réseau HTA et l'électrification des localités.

L'objectif global du projet est de renforcer les infrastructures du réseau de transport afin de contribuer à la transformation de l'économie et améliorer la qualité de vie des populations.

Les objectifs spécifiques : i) faire transiter une puissance minimale de 600 MW à travers ce nouveau réseau ; ii) assurer une plus grande souplesse d'exploitation du réseau par le bouclage du réseau 225 kV autour de Bamako ; iii) satisfaire les besoins en énergie des clients de la ville de Bamako et localités environnantes et iv) contribuer à l'accès à l'électricité des localités non électrifiées.

Les principales composantes du projet sont : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et supervision des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion de projet et vi) audit technique et financier du projet.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie essentiellement par les considérations ci-après : i) la contribution à la disponibilité de l'énergie en qualité suffisante, ii) la contribution à l'intégration sous régionale ; iii) l'insertion du projet dans le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 et iv) la poursuite du soutien de la banque au secteur de l'énergie au Mali. Par ailleurs, le projet est en cohérence avec les axes stratégiques 1 et 2 du Plan stratégique DJOLIBA.

3. COUT, FINANCEMENT ET DUREE

Le coût total hors taxes du projet actualisé est de 110 464 MFCFA y compris les imprévus physiques et financiers et se décompose comme suit : i) BOAD : 30 000 MFCFA (27%) ; ii) BID : 36 077 MFCFA (33%) ; iii) BAD et autres bailleurs : 32 519 MFCFA (29%) et iv) Etat du Mali : 11 867 MFCFA (11%). Les taxes et droits de douane sur les biens, travaux et services, estimés à 19 883 MFCFA, seront pris en charge par l'Etat du Mali.

La durée prévisionnelle d'exécution du projet est d'environ quarante-deux (42) mois dont trente-six (36) mois pour les travaux.

4. SITUATION ACTUELLE

Le dossier a été approuvé par le CA de mars 2024. Les diligences sont en cours pour mise en œuvre du projet, notamment la signature de l'Accord de prêt, la mise en vigueur et la levée des conditions suspensives au premier décaissement.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024**14. PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE CENT-SOIXANTE-DOUZE (172) LOCALITES
PAR EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE DISTRIBUTION MOYENNE ET BASSE
TENSION EN REPUBLIQUE TOGOLAISE.****1. OBJET, OBJECTIFS ET COMPOSANTES**

Le projet a pour objet l'électrification rurale de cent soixante-douze (172) localités, par extension du réseau électrique de distribution Moyenne et Basse Tension (HTA et BT), dans les cinq (05) régions du Togo.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'accès universel à l'électricité des populations du pays par l'électrification des localités rurales concernées, afin de lutter contre la pauvreté et freiner l'exode rural.

Les objectifs spécifiques du projet sont : i) raccorder 172 nouvelles localités au réseau électrique de distribution ; ii) construire 1 104 km de réseau HTA, 307 km de réseau BT et 173 postes H61 HTA/BT ; iii) raccorder environ 7 178 clients ruraux à l'électricité, en première année d'exploitation et iv) contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des localités concernées.

Les principales composantes du projet sont : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion de projet et vi) audit technique et financier du projet.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) insertion dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 ; ii) nécessité d'accroître le taux d'électrification du pays et iii) contribution à la mise en œuvre de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IREDD).

3. COUT, FINANCEMENT ET DUREE

Le coût total hors taxes du projet est estimé à 20 694 M FCFA, y compris les imprévus physiques et financiers. Le schéma de financement du projet se présente comme suit : (i) BOAD : 6 000 M FCFA, soit 29%, (ii) FDE : 14 183 M FCFA soit 69% et (iii) Etat Togolais : 511 M FCFA soit 2%. L'Etat prendra en charge les taxes liées à la mise en œuvre du projet

La durée prévisionnelle d'exécution du projet est d'environ trente (30) mois dont dix-huit (18) mois pour les travaux.

4. SITUATION ACTUELLE

Le dossier a été approuvé par le CA en septembre 2024 et par le CD en novembre 2024. Les diligences sont en cours pour mise en œuvre du projet, notamment la signature de l'Accord de prêt, la mise en vigueur et la levée des conditions suspensives au premier décaissement.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

15. PROJET D'EXTENSION DE LA CENTRALE DE KOMSILGA PHASE 4 PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DE BURKINA (SONABEL)**1. OBJET, OBJECTIFS ET COMPOSANTES**

Le projet a pour objet l'extension de la centrale de Komsilga, avec une tranche additionnelle de 50 MW fonctionnant au fuel lourd et la réalisation d'un système d'évacuation de l'énergie et d'infrastructures connexes.

L'objectif global du projet est de contribuer au renforcement des capacités de production du Réseau National Interconnecté (RNI) par l'installation et la mise en service d'une capacité additionnelle de 50 MW.

Les objectifs spécifiques du projet sont : l'augmentation en 2026, de la capacité installée de 50 MW à travers cette extension ; (ii) la production et la mise en consommation de l'électricité d'une quantité totale garantie de 350 GWh par an et (iii) l'amélioration de la stabilité du réseau électrique interconnecté et l'accès renforcé de 217 000 habitants à l'électricité.

Les principales composantes du projet sont (i) études ; (ii) équipements et travaux ; (iii) supervision et contrôle des travaux ; (iv) mesures environnementales et sociales ; (v) gestion du projet et (vi) audit technique et financier du projet.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : (i) son insertion dans le Plan Stratégique 2022-2027 de la SONABEL et (ii) la nécessité d'améliorer et de sécuriser l'alimentation du réseau interconnecté de la SONABEL.

3. COUT, FINANCEMENT ET DUREE

Le coût total hors taxes du projet s'élève à 70 669 M FCFA HT, y compris les imprévus physiques et financier. Le plan de financement prévisionnel se présente comme suit : (i) BOAD : 30 000 MFCFA ; (ii) les Co-bailleurs : 33 898 MFCFA et (iii) la SONABEL : 6 771 MFCFA.

La durée prévisionnelle d'exécution du projet est d'environ trente (30) mois dont vingt-quatre (24) mois pour les travaux de construction de la centrale.

4. SITUATION ACTUELLE

La proposition de prêt de la quatrième phase de 50 MW a été approuvée au CA septembre 2024. Le Contrat de Prêt a été signé le 20 décembre 2024.

Les travaux ayant débuté de façon anticipée en janvier 2024 sur fonds propres, sont en cours avec un taux d'exécution de 20% à fin juillet 2024.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

16. RENOUELEMENT DE LA CONTRE-GARANTIE PARTIELLE DE LA GARANTIE MISE EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE (SGCI) EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ AZITO ENERGIE SA POUR LE COMPTE DE CI-ENERGIES**1. OBJET, OBJECTIFS**

L'opération a pour objet la mise en place d'une contre-garantie partielle (10 000 MFCFA) par la BOAD en vue de partager le risque avec la SGCI dans le cadre de l'émission d'une garantie autonome à première demande d'un montant de 31 000 MFCFA, correspondant à trois (03) mois de facturation, en faveur de AZITO Energie SA le 10 janvier 2024, sur ordre de CI-ENERGIES.

Les objectifs visés par cette opération sont de (i) permettre à l'Etat de Côte d'Ivoire de respecter ses engagements financiers au titre de la convention de concession signée avec AZITO Energie SA ; (ii) sécuriser les paiements des factures d'énergie dus à la société AZITO Energie SA par CI-ENERGIES sur les phases 3 et 4 de la centrale AZITO et (iii) permettre à la SGCI de limiter son risque sur cette opération à 21 000 MFCFA.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

L'opération se justifie par les considérations essentielles ci-après : (i) la nécessité de sécuriser le paiement de l'énergie à livrer par AZITO Energie SA et (ii) la consolidation du soutien de la BOAD au secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire.

3. COUT, FINANCEMENT ET DUREE

Le montant global de la garantie de la SGCI en faveur de AZITO Energie SA s'élève à 31 000 MFCFA. Le montant de la contre-garantie de la BOAD en faveur de la SGCI est de 10 000 M FCFA aussi bien en engagement par signature que pour le crédit de trésorerie contingente.

La maturité est de vingt-quatre (24) mois, à compter de la date de signature de la documentation financière pour la contre-garantie.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

17. PROJET DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'EVACUATION DE L'ENERGIE PRODUITE PAR LA CENTRALE SOLAIRE DE 42 MW A SOKODE EN REPUBLIQUE TOGOLAISE**1. OBJET, OBJECTIFS ET COMPOSANTES**

Le projet a pour objet, la construction des ouvrages d'évacuation de l'énergie produite par la centrale solaire de 42 MW de Sokodé, à raccorder au réseau interconnecté de la Communauté Electrique du Bénin (CEB), en vue de la fourniture de l'énergie à la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET).

L'objectif global du projet est de garantir l'évacuation et l'injection sur le réseau interconnecté, de l'énergie électrique produite par la centrale solaire de 42 MW de Sokodé, afin de contribuer à l'indépendance énergétique et à l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du Togo.

Les objectifs spécifiques du projet sont de : i) contribuer à l'évacuation d'une énergie additionnelle de 78 GWh/an produite par la centrale solaire de 42 MW de Sokodé ; ii) construire 10,3 km de lignes HTB et iii) construire la nouvelle sous-station de Sokodé.

Les principales composantes du projet sont : i) études ; ii) équipements et travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion de projet et vi) audit technique et financier du projet.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) insertion dans la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 et ii) nécessité d'évacuer la production de la centrale solaire photovoltaïque de Sokodé. La réalisation des ouvrages d'évacuation (lignes et sous-station) contribuera à : i) l'amélioration de l'offre d'énergie avec un apport de 78 GWh/an provenant de la centrale de Sokodé à injecter sur le réseau interconnecté et ii) la réduction des pertes techniques du réseau.

3. COUT, FINANCEMENT ET DUREE

Le coût total hors taxes du projet est estimé à 5 222 MFCFA. Le schéma de financement du projet est visualisé comme suit : (i) BOAD : 5 000 MFCFA Hors Taxes, soit 96% et (ii) Etat togolais : 222 MFCFA Hors Taxes, soit 4%.

La durée prévisionnelle d'exécution du projet est d'environ dix-huit (18) mois dont douze (12) mois pour les travaux.

4. SITUATION ACTUELLE

La proposition de prêt a été approuvée au CA en décembre 2024. Les diligences sont en cours pour mise en œuvre du projet, notamment la signature de l'Accord de prêt, la mise en vigueur et la levée des conditions suspensives au premier décaissement.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

**18. PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
DES VILLES DE LOKOSSA, ATHIEME ET ENVIRONS, EN REPUBLIQUE DU BENIN****1. OBJET, OBJECTIFS ET COMPOSANTES**

Le projet a pour objet, le renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Lokossa, Athiémé et leurs environs à travers i) la réalisation et l'équipement de nouveaux forages et la réhabilitation de forages existants, ii) la construction d'une station de traitement et la réhabilitation de la station de traitement existante, iii) la construction de châteaux d'eau, iv) la pose de canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable, v) la réalisation de branchements particuliers et vi) la mise en place d'un système de télégestion.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'accès universel à l'eau potable des populations des localités de Lokossa, Athiémé et leurs environs.

Plus spécifiquement, le projet vise à i) couvrir les besoins en eau dans la zone du projet, pour l'atteinte d'une desserte à 100% dès 2027 ; ii) accroître la production et le stockage d'eau potable de la zone du projet respectivement de 18 000 m³/j et 1 250 m³, iii) desservir une population supplémentaire d'environ 60 000 habitants en 2040 et iv) réduire le taux de prévalence des maladies hydriques de 75% en 2027.

Les principales composantes du projet sont : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) appui institutionnel ; v) mesures environnementales et sociales et vi) audit technique, financier et environnemental.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet trouve sa justification essentiellement dans les considérations suivantes : i) la contribution à la satisfaction des besoins en eau potable des populations des villes de Lokossa, Athiémé et environs et ii) la contribution à l'atteinte des objectifs du Programme d'Actions du Gouvernement, phase 2 (PAG 2021-2026) et des Objectifs de Développement Durable (ODD) en l'occurrence l'objectif n°6.

3. COUT, FINANCEMENT ET DUREE

Le coût total hors taxes du projet est estimé à 22 765 MFCFA. Le schéma de financement du projet est visualisé comme suit : (i) BOAD : 20 000 MFCFA Hors Taxes, soit 88% et (ii) Etat béninois : 2 765 MFCFA Hors Taxes, soit 12%.

La durée prévisionnelle d'exécution du projet est de trente (30) mois dont dix-huit (18) mois pour les travaux.

4. SITUATION ACTUELLE

La proposition de prêt a été approuvée en consultation à domicile des Administrateurs le 23 août 2024. L'Accord de Prêt a été signé le 23 octobre 2024. Les diligences sont en cours pour la levée des conditions suspensives.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

**19. PRET A COURT TERME EN FAVEUR DE LA SOCIETE NATIONALE BURKINABE
D'HYDROCARBURES (SONABHY) POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DE SES
BESOINS D'EXPLOITATION AU TITRE DE L'IMPORTATION ET LA
COMMERCIALISATION D'HYDROCARBURES AU BURKINA FASO**

1. OBJET ET OBJECTIF

L'opération consiste en l'octroi d'une ligne de crédit à court terme d'un montant de 30 000 M FCFA à la SONABHY en vue de contribuer au financement de son activité d'importation et de commercialisation d'hydrocarbures au Burkina Faso.

L'objectif est de permettre à la SONABHY de répondre partiellement aux besoins de sa clientèle à travers l'importation d'environ 250 000 m3 d'hydrocarbures liquides et gazeux.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

L'opération se justifie par les considérations essentielles suivantes : (i) le rôle systémique de la SONABHY dans l'approvisionnement en hydrocarbures au Burkina Faso et ii) la consolidation du soutien de la BOAD au secteur de l'énergie au Burkina Faso.

3. COUT, FINANCEMENT ET DUREE

Les besoins mensuels de la SONABHY en hydrocarbures, pour satisfaire la demande nationale, s'élèvent à 90 000 millions de FCFA. La BOAD met en place une ligne de crédit de 30 000 MFCFA d'une maturité d'un an.

4. SITUATION ACTUELLE

La proposition de prêt a été approuvée au CA en décembre 2024. L'Accord de prêt a été signé le 24 décembre 2024 et le concours a été entièrement décaissé en janvier 2025.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

**20. PROJET DE CONSTRUCTION D'UN TERMINAL DE STOCKAGE ET D'EMPLISSAGE DE
GAZ DE PETROLE LIQUEFIE (GPL) DANS LE PORT DE BARGNY-SENDOU AU
SENEGAL PAR LA SOCIETE TERANGAZ SA**

1. OBJET ET OBJECTIF

Le projet a pour objet la construction et l'exploitation (i) de deux sphères de stockage de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) d'une capacité de 6500 m³ (3 500 Tonnes) chacune sous sarcophage béton et (ii) d'un centre emplisseur d'une capacité de 75 Tonnes par heure au port minéralier de Bargny-Sendou dans le Département de Rufisque au Sénégal.

L'objectif global du projet est de renforcer les capacités de stockage et d'améliorer l'accès du gaz butane aux ménages au Sénégal.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet est justifié par les considérations suivantes : (i) sa contribution à l'atteinte des objectifs du Plan Sénégal Emergent (PSE) ; (ii) l'existence d'un marché porteur pour le Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) et la nécessité de soutenir la croissance de l'offre énergétique au Sénégal et (iii) la contribution à la préservation du couvert végétal grâce à l'utilisation du gaz butane, en substitution du charbon de bois et du bois de chauffe.

3. COUT, FINANCEMENT ET DUREE

Le coût total hors taxes du projet est évalué à 15 648 M F CFA HT et est financé comme suit : (i) BOAD : 7 000 MFCFA Hors Taxes, soit 45% ; (ii) TERANGAZ SA : 4 758 MFCFA Hors Taxes, soit 30% et (iii) Banque Locale 3 890 MFCFA, soit 25%.

Le chronogramme d'exécution du projet s'étale sur une durée de trente (30) mois dont vingt-quatre (24) mois pour les travaux, à compter de la date de signature de l'ordre de service du contrat EPC et suivant les clauses de la première avance.

4. SITUATION ACTUELLE

La proposition de prêt a été approuvée au CA de juin 2024. L'Accord de prêt a été signé le 02 octobre 2024. Les diligences sont en cours pour la levée des conditions suspensives.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

21. PROJET DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU STRUCTURANT DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'EAU POTABLE DANS LES COMMUNES D'ABOBO ET DE YOPOUGON DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN, EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**1. OBJET ET OBJECTIF**

Le projet a pour objet, la réalisation d'un réseau structurant de distribution d'eau potable par i) la construction de 16,45 km de conduites de transfert et de ses ouvrages associés (regards de raccordement, ventouses et vidanges) et ii) le renforcement du réseau de distribution existant.

L'objectif global du projet est d'accroître, de façon durable, la desserte en eau des zones déficitaires situées dans les communes d'Abobo et de Yopougon, à partir de la ressource d'eau potable de La Mé.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) contribution à la satisfaction des besoins en eau potable des populations de la ville d'Abidjan ; ii) contribution à la réduction du taux de prévalence des maladies d'origine hydrique et iii) contribution à l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement (PND) et des Objectifs de Développement Durable (ODD).

3. COUT, FINANCEMENT ET DUREE

Le coût total hors taxes du projet, établi sur la base du marché EPCF signé entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la société PFO AFRICA Côte d'Ivoire le 31.08.2023, ressort à 29 200 MFCFA. Il est financé comme suit : i) BOAD (16 000 MFCFA) ; ii) Société Générale Côte d'Ivoire (SGCI) (12 750 MFCFA) et iii) Etat de Côte d'Ivoire (450 MFCFA). Le coût total toutes taxes comprises du projet est de 34 456 MFCFA.

Le planning de réalisation du projet prévoit une durée globale de dix-huit (18) mois dont huit (08) mois de travaux.

4. SITUATION ACTUELLE

La proposition de prêt a été approuvée au CA de septembre 2024. Les diligences sont en cours en vue de la signature de l'Accord de Prêt.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

**22. PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE
RENFORCEMENT DES SYSTEMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CENTRES
FLUVIAUX DE RICHARD-TOLL, DAGANA, PODOR ET MATAM, EN REPUBLIQUE DU
SENEGAL**

1. OBJET ET OBJECTIF

Le projet a pour objet, le renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Richard-Toll, Dagana, Podor et Matam à travers : i) la réalisation et l'équipement de deux (02) forages ; ii) la construction de trois (03) stations de traitement et de trois (03) prises d'eau ; iii) la réhabilitation de quatre (04) stations de traitement et de trois (03) prises d'eau existantes ; iv) la construction de quatre (04) châteaux d'eau ; v) la pose de 220 km de canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable et vi) la pose de 10 000 branchements sociaux.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'accès universel à l'eau potable des populations des localités de Richard-Toll, Rosso, de Dagana, de Podor et de Matam.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) la nécessité de couvrir les besoins en eau potable dans la zone du projet et ii) la contribution à l'atteinte des objectifs du Plan Sénégal Emergent (PSE 2014-2035) et des Objectifs de Développement Durable (ODD).

3. COUT, FINANCEMENT ET DUREE

Le coût total hors taxes du projet, établi sur la base de la consistance des travaux et des prestations à réaliser, est de 27 643 MFCFA, y compris des imprévus physiques et une provision pour hausse des prix. Le coût total toutes taxes comprises du projet est de 32 618 MFCFA. Il est financé comme suit : i) BOAD (25 000 MFCFA) et ii) Etat sénégalais/SONES (2 643 MFCFA).

Le planning de réalisation du projet prévoit une durée globale de 24 mois, dont 18 mois de travaux.

4. SITUATION ACTUELLE

La proposition de prêt a été approuvée au CA de mars 2024. L'Accord de prêt a été signé le 15 mars 2024. Les diligences sont en cours pour la levée des conditions suspensives.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

DIEN**23. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE PETIT NASSIAN-KAFOLO-TEHINI en République dE COTE D'IVOIRE****1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, l'aménagement et le bitumage de la route Petit Nassian – Kafolo - Téhini, d'une longueur de 119 km et une plateforme de 10 m, comportant une chaussée de 7 m de largeur et deux (2) accotements de 1,5 m.

L'objectif global du projet est de soutenir la relance de l'économie nationale à travers la facilitation des échanges entre les différentes localités situées dans sa Zone d'Intervention Directe (ZID).

Les objectifs spécifiques sont : i) faciliter le quotidien des usagers à travers la fluidité, le confort et la sécurité, en réduisant le temps de parcours d'environ 50% ; ii) réduire le coût d'exploitation des véhicules d'environ 60% et iii) réduire le nombre d'accidents de 70%.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) sa cohérence avec le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 ; ii) sa contribution à l'intégration régionale et au renforcement de la sécurité et de l'activité économique de la zone et iii) la nécessité de désenclaver et de maintenir une bonne structuration du réseau interurbain.

Le projet est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, notamment avec l'Axe 1 (renforcer l'intégration régionale) pour 30%, l'Axe 2 (contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA) pour 50% et l'Axe 3 (Renforcer la résilience au changement climatique) pour 20%.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (6) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) gestion du projet ; v) mesures environnementales et sociales et vi) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet est de 61 405 MFCFA. Ce coût est financé comme suit : i) BOAD : 30 000 MFCFA (48,8%) ; ii) Banques commerciales locales : 30 000 MFCFA (48,8%) et iii) Etat de Côte d'Ivoire : 1 405 MFCFA (2,4%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

24. PROJET DE MISE A NIVEAU DU RESEAU ROUTIER STRUCTURANT EN REPUBLIQUE DU SENEGAL**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, l'entretien périodique et la mise à niveau de 2 225 km de voies revêtues du réseau routier structurant dans dix (10) Régions administratives du Sénégal.

L'objectif général est d'améliorer la mobilité des personnes et des biens sur le réseau routier structurant, à travers la suppression des zones de dégradation avancée ainsi que le rétablissement du confort et de la sécurité des usagers.

Les objectifs spécifiques sont : i) faire passer la proportion du réseau routier revêtu en Bon/Moyen état de 84% en 2023 à environ 87% en 2025 ; ii) assurer aux usagers, une vitesse moyenne de l'ordre de 80 km/h à partir de la première année d'exploitation des ouvrages, contre une vitesse moyenne de 30 km/h actuellement pratiquée sur les tronçons dégradés et iii) contribuer à réduire d'au moins 10%, le Coût d'Exploitation des Véhicules (CEV), soit en moyenne de 3 000 FCFA/km à 2 700 FCFA/km.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) son insertion dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) ; ii) l'état de dégradation du réseau routier structurant et iii) la nécessité d'améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Le projet est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, notamment l'Axe 1 (Renforcer l'intégration régionale), pour 20%, et l'Axe 2 (Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux États et au secteur privé), pour 80%.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (6) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion du projet et vi) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet est de 103 623 MFCFA. Le plan de financement se présente comme suit : i) BOAD : 30 000 MFCFA (28,95%) ; ii) FERA : 73 423 MFCFA (70,86%) et iii) Etat sénégalais : 200 MFCFA (0,19%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

**25. PROJET D'ÉLARGISSEMENT ET DE MODERNISATION DE LA RN4 - SECTION
INTERSECTION RD152- INTERSECTION RD40 Y COMPRIS LA VOIE D'ACCÈS A
L'UNIVERSITE THOMAS SANKARA AU BURKINA FASO**

1. OBJET ET OBJECTIFS

Le projet a pour objet, i) l'élargissement en 2x2 voies de 3,50 m chacune, de la section urbaine de la Route Nationale N°4 (RN4) d'un linéaire de 21,25 km ; ii) l'élargissement en 2x2 voies variables de 3 à 3,50 m, de la voie d'accès à l'Université Thomas Sankara (UTS), d'un linéaire de 2,82 km ; iii) l'aménagement de six (6) voies connexes d'un linéaire total de 11,40 km ; iv) la construction d'un pont d'une portée de 23,50 ml ; v) la construction d'un passage supérieur et vi) la construction de deux (2) passerelles piétonnes en Béton Armé (BA).

L'objectif général est de contribuer à l'amélioration des conditions de circulation des usagers (fluidité, confort et sécurité) dans la Province du Kadiogo et particulièrement dans les Communes de Ouagadougou et de Saaba.

Les objectifs spécifiques sont : i) améliorer la mobilité sur le tronçon urbain de la RN4 en réduisant le temps de parcours d'environ 50%, soit d'environ 50 mn à 25 mn ; ii) réduire le nombre d'accidents de la circulation de plus de 60% et iii) réduire le coût d'exploitation des véhicules d'environ 60% à partir de la première année de mise en service.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) insertion dans le Plan d'Actions pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) ; ii) nécessité d'améliorer la fluidité de la circulation dans la zone du projet et le cadre de vie des populations riveraines et iii) contribution à l'intégration régionale et au développement socio-économique de la zone d'intervention du projet.

Le projet est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, notamment en ses Axe 1 (Renforcer l'intégration régionale), Axe 2 (Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé) et Axe 3 (Renforcer la résilience au changement climatique) à des taux respectifs de 40%, 20% et 40%.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (6) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) gestion de projet ; v) mesures environnementales et sociales et vi) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet est de 97 573 MFCFA. Il est financé comme suit : i) BOAD : 30 000 MFCFA (30,70%) et ii) autres prêteurs : 67 573 MFCFA (69,30%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

**26. PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PARC DES TECHNOLOGIES NUMERIQUES (PTN)
DANS LE PÔLE URBAIN DE DIAMNIADIO EN REPUBLIQUE DU SENEGAL**

1. OBJET ET OBJECTIFS

Le projet a pour objet, la construction et l'équipement d'un parc de technologies numériques sur une superficie de 25 hectares au Pôle urbain de Diamniadio au Sénégal.

L'objectif général est de doter le Sénégal d'une infrastructure numérique de classe mondiale, indispensable pour faire du pays, une des plus grandes plateformes sous régionales de services numériques.

Les objectifs spécifiques sont : i) héberger dans le Datacenter, au moins 40% des données des grandes entreprises privées et grandes sociétés d'Etat du Sénégal ; ii) installer au niveau du PTN, au moins 30% des PME de l'écosystème du numérique au Sénégal et une antenne ou un bureau régional d'au moins trois (3) entreprises des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et iii) installer au sein du PTN, au moins dix (10) Institutions de formation, de recherche, d'innovation et d'incubation, avec au moins 20 000 personnes formées et insérées dans le tissu économique.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) son insertion dans la Stratégie Sénégal Numérique 2025 (SN2025) qui ambitionne d'accélérer la transformation numérique du pays ; ii) la nécessité de disposer d'une infrastructure numérique de classe mondiale pour attirer des investissements dans le secteur du numérique et iii) la diffusion du numérique dans tous les secteurs économiques et accroître la contribution du numérique au PIB du pays.

Le projet est également en cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, à travers l'Axe 1 (Renforcer l'intégration régionale), l'Axe 2 (Contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé de l'UEMOA) et l'Axe 3 (Résilience aux chocs climatiques) à des taux respectifs de 30%, 50% et 20%.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les neuf (9) composantes suivantes : i) études ; ii) aménagements, construction et installation ; iii) équipements ; iv) infrastructures digitales de services et support ; v) appui au PTN ; vi) contrôle et surveillance des travaux ; vii) gestion du projet ; viii) mesures environnementales et sociales et ix) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet est de 71 819 MFCFA. Il est financé comme suit : i) BOAD : 24 500 MFCFA (34,11%) ; ii) BAD : 43 270 (60,25%) MFCFA et iii) Etat sénégalais : 4 050 MFCFA (5,64%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

DSEI**27. PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE TROIS (03) LYCEES
TECHNIQUES PROFESSIONNELS A NATITINGOU, LOKOSSA ET BOHICON EN
REPUBLIQUE DU BENIN (30 000 MFCFA)****a. Objet et objectif du projet**

Le projet a pour objet la construction et l'équipement de trois (03) lycées techniques professionnels à Natitingou, Lokossa et Bohicon et le renforcement des capacités des personnels de l'EFTP.

L'objectif global du projet est de contribuer à mettre à la disposition de l'économie béninoise et sous régionale des personnes formées en quantité et en qualité dans des domaines prioritaires pour le développement des économies. Les objectifs spécifiques sont : (i) la contribution à l'augmentation de l'offre en formation technique et professionnelle et (ii) la contribution au renforcement de la qualité de l'enseignement et du pilotage de l'EFTP.

b. Justification du projet

Le projet se justifie par (i) son insertion dans le Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026 de la République du Bénin, notamment son axe 5 relatif à la promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP; (ii) sa contribution à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SN-EFTP) 2019-2025 ; (iii) sa contribution à l'amélioration de l'employabilité des jeunes ; et (iv) son ancrage dans l'axe 2 du plan stratégique DJOLIBA de la BOAD visant à contribuer à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux États et au secteur privé de l'UEMOA

c. Coût et financement

Le coût total hors taxes du projet s'établit à 31 419 M FCFA, y compris 5% d'imprévus physiques et 3% d'imprévus financiers.

Le concours de la BOAD portera sur le financement partiel de la composante « Travaux de Génie Civil et Equipements » et total des composantes « Contrôle et Surveillance des Travaux », « Mesures environnementales et sociales », « Gestion du projet et assistance technique », « Renforcement de capacités », « Audit Technique et Financier » et « Suivi-Evaluation ». L'Etat prendra également en charge les taxes pour un montant de 5 625 M FCFA ainsi que tout dépassement éventuel du coût du projet.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

28. PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE DIX (10) CENTRES DE SERVICE CIVIQUE EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (21 600 MFCFA)**a. Objet et objectif du projet**

Le projet a pour objet, la construction et l'équipement de dix (10) centres de service civique dans les villes de Dimbokro, Bondoukou, Man, San Pedro, Séguéla, Odienné, Abengourou, Gagnoa, Abidjan et Yamoussoukro

L'objectif global du projet est d'offrir une formation technique permettant l'insertion des jeunes en situation de vulnérabilité tout en développant leur engagement citoyen. Les objectifs spécifiques sont : (i) accélérer l'insertion professionnelle des jeunes en situation de vulnérabilité (échec scolaire, addiction à la drogue et/ou à l'alcool, violence...) en leur donnant un accès à de la formation technique, et (ii) accroître les initiatives d'engagement des jeunes.

b. Justification du projet

Le projet se justifie par (i) son insertion au Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026 ; (ii) sa contribution à l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves ; (iii) la promotion de l'égalité des chances sur le territoire national ; (iv) l'amélioration de l'environnement scolaire en termes de conditions d'hygiène et de sécurité. En outre, le projet s'insère dans le Plan DJOLIBA (Plan stratégique de la BOAD 2021-2025), notamment en son axe opérationnel n°2 « Contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé ».

c. Coût et financement

Le coût total hors taxes du projet s'établit à 23 227 M FCFA (y compris les imprévus physiques et financiers) et 27 130 M F CFA toutes taxes comprises.

Le concours de la BOAD portera sur le financement partiel de la composante « Travaux Génie Civil et Equipements », « Mesures Environnementales et Sociales » et total des composantes « Contrôle et Surveillance des Travaux », « Renforcement de capacités », « Maitrise d'Ouvrage Délégée », « Audit financier et technique » et « Suivi-Evaluation ». La contribution de l'Etat, d'un montant de 1 627 M FCFA hors taxes, financera totalement la composante « Etudes » et partiellement les composantes « Travaux de Génie Civil et Equipements » et « Mesures Environnementales et Sociales ». L'Etat prendra également en charge les taxes pour un montant de 3 903 M FCFA ainsi que tout dépassement éventuel du coût du projet

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

29. PROJET DE CONSTRUCTION DE 4300 LOGEMENTS SOCIAUX ET ECONOMIQUES EN COTE D'IVOIRE – PHASE 2 DE 1200 LOGEMENTS A AKOUPÉ ZEUDJI PK24 (40 000 MFCFA)**▪ Objet et objectif du projet**

La phase 2 du projet a pour objet (i) la viabilisation secondaire et tertiaire du site de 5,10 hectares et (ii) la construction de 1 200 logements à Akoupé Zeudji PK 24.

L'objectif global de l'opération est de contribuer à améliorer le cadre de vie des populations et de réduire la pauvreté à Abidjan. Les objectifs spécifiques sont de : (i) fournir des logements décents aux populations vulnérables à des coûts abordables et (ii) promouvoir de nouveaux modes d'accès à des logements pour les ménages à faibles revenus.

▪ Justification du projet

Le projet se justifie par les considérations suivantes :

- son insertion dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 ;
- sa contribution à la satisfaction de la demande de logements en milieu urbain ;
- les difficultés d'accès à une propriété privée ;
- sa contribution à l'Axe 2 « création de valeur et d'emplois productifs aux Etats » du Plan DJOLIBA (2021-2025) de la BOAD.

▪ Coût et financement

Le coût total estimé de la deuxième phase du projet, intégrant 5% d'imprévus physiques et 3% d'imprévus financiers, s'élève à 44 915 M F CFA HT. Ce montant est financé à hauteur de 89,1% par un prêt de la BOAD de 40 000 M F CFA. Le reste du financement d'un montant de 4 915 M F CFA est assuré par l'État de Côte d'Ivoire qui prend également en charge les taxes liées au projet

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

30. Projet de REHABILITATION DES IMMEUBLES ADMINISTRATIFS DENOMMES « Tour C », et « SEBROKO » à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire (30 000 MFCFA)

a. Objet et objectif du projet

Le projet a pour objet la réhabilitation à Abidjan en Côte d'Ivoire des deux (02) immeubles administratifs dénommés (i) « TOUR C » de vingt-quatre (24) étages, trois (03) sous-sol, un (01) rez-de chaussée et une (01) mezzanine d'une surface totale hors œuvre de 24 000 m² et (ii) «SEBROKO» de R+6 étages et un (01) sous-sol d'une surface de 17 875 m².

L'objectif global est de renforcer le patrimoine immobilier de l'Etat au profit des usagers des services publics afin de maîtriser les charges locatives de l'Etat et de satisfaire les besoins de l'administration publique en bureaux conformes aux standards internationaux. Les objectifs spécifiques du projet sont (i) de faire passer la « TOUR C » de 1 100 à 1 400 postes et l'immeuble « SEBROKO » de 463 à 576 postes de travail, (ii) de réduire les charges locatives de l'administration publique ; (iii) de réduire, à travers la concentration des services, de près de 80%, les désagréments liés à la dispersion des entités de l'administration publique dans la ville d'Abidjan et (iv) d'améliorer la qualité des services offerts aux usagers des services publics.

b. Justification du projet

Le projet trouve sa justification dans les considérations suivantes : i) son insertion dans les programmes de développement ; ii) la nécessité d'optimiser le fonctionnement des ministères et de leurs démembrements en les regroupant au bénéfice des usagers des services publics ; iii) la nécessité de réduction des charges locatives de l'Etat estimé à plus de 17 000 M FCFA en 2023 ; et iv) la nécessité de répondre aux besoins en surface de bureaux qui représente 200 000 m² en stock, couplé à un besoin additionnel annuel de 13 000 m².

En outre, le projet est en cohérence avec les axes 2 et 3 du Plan DJOLIBA relatifs à la « création de valeur et d'emploi productifs en appui aux Etats et au secteur privé » et au « renforcement de la résilience au changement climatique » dans la mesure où il participe à la création d'un climat d'affaires favorable par la mise en place d'infrastructures dans le secteur de l'immobilier et la construction d'une infrastructure écologique.

c. Coût et financement

Le coût total du projet qui s'établit à 82 714 M FCFA TTC à financer comme suit : BOAD pour 30 000 MFCFA (36%) et co-bailleurs pour 52 714 M FCFA (64%). La Société Générale Côte d'Ivoire, arrangeur du financement du projet, assure la levée des ressources pour le bouclage dudit financement. Dans ce cadre, 41 150 M F CFA ont déjà été mis en place par les filiales de Société Générale Côte d'Ivoire et Société Générale Burkina Faso.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

DIFP**31. Ligne de refinancement en faveur de African Lease Togo****Objet du Projet**

Le projet a pour objet, la mise en place d'une ligne de refinancement d'un montant de 5 000 M FCFA en faveur de African Lease Togo.

Objectif

L'objectif visé est de doter African Lease Togo de ressources adéquates pour lui permettre d'offrir de manière efficiente, des services financiers inclusifs adaptés aux besoins des Micro Petites et Moyennes Entreprise.

Justification de l'opération

La justification du projet réside principalement dans les considérations ci-après : (i) l'intérêt pour la BOAD conformément à sa Déclaration de Politique Générale, de contribuer à la promotion et au développement du secteur privé dans les Etats membres de l'UEMOA par l'établissement, d'une collaboration multiforme et entretenue avec les institutions financières ; (ii) l'engagement de African Lease Togo à favoriser l'accès des petites et moyennes entreprises au financement des opérations de crédit-bail, et d'affacturage dont elle a le monopole sur la place financière togolaise et (iii) l'existence d'un pipeline de projets d'un montant de 18 902 M FCFA qui pourrait être refinancé sur le prêt de la Banque.

Le projet s'inscrit également dans le Plan DJOLIBA en son axe opérationnel n°2 relatif à la contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé.

Financement

Financement de l'opération : 5 000 M FCFA

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

32. Lignes de refinancement en faveur de BGFIBANK Côte d'Ivoire**Objet du Projet**

Le projet a pour objet, la mise en place en faveur de BGFIBank CI (i) d'une ligne de refinancement à court terme d'un montant de 15 000 M FCFA pour le financement partiel des campagnes cacao et cajou 2023-2024 en Côte d'Ivoire et (ii) d'une ligne de refinancement à moyen terme d'un montant de 10 000 M FCFA visant à soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME).

Objectif

Le projet a pour objectif, le renforcement des capacités productives et de trésorerie des entreprises qui bénéficient de l'accompagnement de BGFIBank CI. La ligne de refinancement à moyen terme permettra à BGFIBank CI (i) d'accroître son activité de financement à moyen terme de projets d'investissements productifs en faveur des PME/PMI ; (ii) de consolider son développement et (iii) de contribuer à la croissance de l'économie nationale. La ligne de refinancement à court terme permettra à BGFIBank CI, de renforcer ses ressources financières à court terme, pour le financement des besoins de trésorerie de ses clients intervenant dans les filières cacao et cajou en Côte d'Ivoire.

Justification de l'opération

La justification de la ligne de refinancement à moyen terme réside dans les considérations ci-après : (i) l'engagement de BGFIBank CI à renforcer et à consolider son positionnement sur le segment des PME/PMI, en finançant des projets d'investissements productifs relevant des secteurs porteurs de développement et pourvoyeurs d'emplois. Cet engagement s'est traduit, au cours des dernières années, par un accroissement des crédits à moyen terme dont l'encours au 31.12.2022, ressort à 303 938 M FCFA, représentant 58% du portefeuille des crédits sains ; (ii) l'existence d'un pipeline de projets d'un montant de 36 995 M FCFA et (iii) la nécessité pour BGFIBank CI d'accompagner le développement et renforcer le soutien en faveur de sa clientèle PME.

Le concours à court terme se justifie par les considérations essentielles suivantes : (i) l'importance des filières cacao et cajou dans l'économie ivoirienne et (ii) l'orientation stratégique de la BOAD visant à soutenir les chaînes de valeur agricoles des pays de l'UEMOA. La ligne de refinancement à court terme permettra à BGFIBank CI, de renforcer ses ressources financières à court terme, pour lui permettre de financer les besoins de trésorerie de ses clients intervenant dans les filières cacao et cajou en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment des sociétés TAN IVOIRE, AWAHUS, IVORY COCOA PRODUCTS (ICP), Quang Tien Imex (QTI) et la Société de Transport de Noix de Cajou (SNTC).

Le projet s'inscrit également dans le Plan DJOLIBA en ses axes opérationnels n°2 et 3 relatifs à (i) la contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé et (ii) au renforcement de la résilience au changement climatique.

Financement

Financement de l'opération : 25 000 M FCFA (Ligne moyen terme : 10 000 M FCFA ; Ligne à court terme : 15 000 M FCFA).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

33. Prêt à court terme en faveur de Manzima Holding SAS en Côte d'Ivoire**Objet du Projet**

Le projet a pour objet, la mise en place d'un prêt à court terme d'un montant 22 958,495 M FCFA (35 M d'euros) en faveur de MANZIMA Holding SAS dans le cadre de l'opération de reprise de la participation du Fonds Amethis Africa Finance dans le capital de NSIA Participations SA.

Objectif

L'objectif visé est d'apporter un soutien financier au principal actionnaire du Groupe NSIA, pour la reprise de la participation du Fonds Amethis Africa Finance dans le capital de NSIA Participations SA. L'opération permettra à terme, entre autres, la restructuration organisationnelle du Groupe NSIA avec la création de deux (02) sous holdings en charge respectivement des activités bancaires et des assurances.

Justification de l'opération

La justification du projet réside dans les considérations ci-après : (i) la vision du Groupe NSIA de consolider sa présence en Afrique Subsaharienne ; (ii) la nécessité de contribuer au développement économique des pays couverts et (iii) l'intérêt pour la BOAD.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans le Plan DJOLIBA en son axe opérationnel n°2 relatif à la contribution à la création de valeur et d'emplois productifs, en appui aux Etats et au secteur privé.

Financement

Financement de l'opération : 22 958 M FCFA

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

34. Ligne de refinancement en faveur de BSIC Côte d'Ivoire (BSIC CI)**Objet du Projet**

Le projet a pour objet, la mise en place en faveur de BSIC CI d'une ligne de refinancement à moyen terme d'un montant de 10 000 M FCFA visant à soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME).

Objectif

BSIC CI vise le renforcement des capacités productives des entreprises qu'elle accompagne. La ligne de refinancement à moyen terme permettra à BSIC CI (i) d'accroître son activité de financement à moyen terme de projets d'investissements productifs en faveur des PME/PMI ; (ii) de consolider son développement et (iii) de contribuer à la croissance de l'économie nationale.

Justification de l'opération

La justification de la ligne de refinancement à moyen terme réside dans les considérations ci-après : (i) l'engagement de BSIC CI à renforcer et à consolider sa stratégie de positionnement sur le segment des PME/PMI, en finançant des projets d'investissements productifs relevant des secteurs porteurs de développement et pourvoyeurs d'emplois. Cet engagement s'est traduit, au cours des dernières années, par un accroissement des crédits à moyen terme dont l'encours, au 31.12.2023, ressort à 84 252 M FCFA, représentant 60% de l'encours net des créances ; (ii) l'existence d'un pipeline de projets d'un montant de 22 760 M FCFA et (iii) la nécessité pour BSIC CI d'accompagner le développement et renforcer le soutien en faveur de sa clientèle PME.

Le projet s'inscrit également dans le Plan DJOLIBA en son axe opérationnel n° 2 relatif à la contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé.

Financement

Financement de l'opération : 10 000 M FCFA

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

35. Prêt à court terme en faveur de ECOBANK BURKINA (EBF)**Objet du Projet**

L'opération consiste en l'octroi à EBF, d'une ligne à court terme de 10 000 M FCFA pour contribuer au financement partiel des crédits facteurs de production des SCOOPS-PC de la zone SOFITEX (Société des fibres textiles) au titre de la campagne cotonnière 2024-2025.

Objectif

L'objectif visé est de renforcer les ressources financières à court terme de EBF, pour lui permettre de soutenir les besoins de trésorerie des SCOOPS-PC zone SOFITEX (Société des fibres textiles) au titre de la campagne 2024-2025.

Justification de l'opération

L'opération se justifie essentiellement par les considérations suivantes : (i) l'importance de la filière coton dans l'économie burkinabé et (ii) l'orientation stratégique de la BOAD visant à soutenir les chaînes de valeurs agricoles des pays de l'UEMOA.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans le Plan DJOLIBA en ses axes opérationnels 2 et 3 relatifs respectivement (i) à la contribution à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé et (ii) au renforcement de la résilience au changement climatique car le projet ayant des activités qui contribuent significativement à l'égalité du genre, et à la lutte contre la pauvreté.

Financement

Financement de l'opération : 10 000 M FCFA

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

36. Prise de participation de la BOAD à l'augmentation du capital social de la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA)**Objet du Projet**

Le projet a pour objet, le relèvement de la participation de la BOAD au capital social de la CRRH-UEMOA pour un montant de 1 925 M FCFA. Ainsi, la participation de la BOAD passera d'un montant de 1 543 M FCFA soit 15,18% à 3 468 M FCFA soit 28,69%.

Objectif

L'objectif visé est de renforcer les fonds propres durs de la CRRH-UEMOA et de préserver sa notation financière pour lui permettre de continuer à mobiliser des ressources compétitives à long terme en vue de la poursuite de ses activités de refinancement hypothécaire.

Justification de l'opération

L'opération est justifiée par : (i) la nécessité de préserver la notation financière de la CRRH-UEMOA ; (ii) l'existence d'un marché hypothécaire dans la zone UEMOA et (iii) l'intérêt de l'opération pour la Banque.

Conformément à ses statuts, la CRRH-UEMOA a pour objet exclusif, le refinancement des prêts aux logements consentis par des établissements bancaires de l'UEMOA, ainsi que les Systèmes Financiers Décentralisés. A cet effet, elle mobilise des ressources sur les marchés financiers à travers des emprunts obligataires, ainsi que des ressources concessionnelles auprès de partenaires au développement, pour favoriser l'accès à la propriété des ménages à faibles revenus.

Financement

Financement de l'opération : 1 925 M FCFA

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

37. Prise de participation de la BOAD au fonds I&P Afrique entrepreneurs 3 (IPAE 3)**Objet du Projet**

Le projet a pour objet la prise de participation de la BOAD au Fonds I&P Afrique Entrepreneurs 3 (IPAE 3) pour un montant de 5 000 M FCFA (7 622 450,86 Euros).

Objectif

L'objectif visé est d'atteindre une taille de 70 M EUR (45 916,99 FCFA) afin de réaliser 15 à 17 investissements dans des PME en Afrique subsaharienne, notamment en Afrique de l'Ouest et à Madagascar. Un pipeline de 45 opportunités d'investissements dans des PME couvrant des secteurs d'activités variés (Nutrition et agroalimentaire, Énergie et eau, Transport et logistique, Industrie et fabrication, Éducation etc.), d'un montant total de 88 M EUR (57 987 M FCFA) dont 26 dans l'UEMOA pour un montant de 48 M EUR (31 748 M FCFA) est en cours d'examen.

Justification de l'opération

Le projet répond au besoin de financement, d'accompagnement et de renforcement de la gouvernance des PME dans la sous-région par l'apport des fonds de capital-investissement. Il s'inscrit dans un contexte de promotion et de diversification des instruments de financement en faveur du secteur privé par la BOAD.

Financement

Financement de l'opération : 5 000 M FCFA

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

38. Prise de participation de la BOAD au capital du fonds de développement de projets de l'alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA-PD)**Objet du Projet**

Le projet a pour objet, la prise de participation de la Banque au capital du Fonds AGIA-PD pour un montant de 15 M EUR, soit 9 839 M FCFA.

Objectif

L'objectif visé est de (i) combler le déficit d'infrastructures en Afrique, (ii) attirer un flux important de capitaux de tiers pour financer les infrastructures africaines en les rendant plus vertes et (iii) soutenir la transition vers le Net-Zéro.

Justification de l'opération

Le projet est justifié par : (i) le déficit des infrastructures vertes en Afrique ; (ii) la nécessité de renforcer la résilience des infrastructures face au changement climatique ; (iii) les défis liés au développement des projets en Afrique et (iv) l'intérêt de l'opération pour la Banque.

Financement

Financement de l'opération : 9 839 M FCFA

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

**39. Prise de participation de la BOAD à l'augmentation du capital social de la BOAD
TITRISATION au Togo****Objet du Projet**

Le projet a pour objet, l'augmentation du capital de BOAD TITRISATION par la conversion du compte courant d'associé bloqué d'un montant total de 800 M FCFA mis en place par la BOAD par convention en date du 28.07.2022 et son avenant du 01.09.2022.

Objectif

L'objectif visé est de permettre la continuité des activités de BOAD TITRISATION telle que décidée par son Assemblée Générale Extraordinaire du 28.06.2022 de remettre son capital social à niveau, conformément aux dispositions de l'OHADA et de l'AMF-UEMOA.

Justification de l'opération

L'augmentation de capital par émission d'actions nouvelles est essentiellement justifiée par : (i) la nécessité de reconstituer les fonds propres de BOAD TITRISATION ; (ii) l'existence d'un marché de la titrisation dans la zone UEMOA et (iii) l'intérêt de l'opération pour la Banque.

Financement

Financement de l'opération : 800 M FCFA

.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

40. Prise de participation de la BOAD au capital de BOAD Market Solutions.**Objet du Projet**

Le projet a pour objet, la création de BOAD Market Solutions et la prise de participation de la BOAD à son capital social pour un montant de 2 300 M FCFA.

Objectif

L'objectif visé est de créer une entité polyvalente de services financiers permettant (i) d'offrir des alternatives innovantes de financement ainsi que des services de conseils aux acteurs financiers de la sous-région et (ii) de promouvoir à moyen et long terme, un marché de produits dérivés et autres produits structurés au sein de l'UEMOA.

Justification de l'opération

La justification du projet réside dans les considérations ci-après : (i) la nécessité de répondre aux besoins de services de conseils spécialisés exprimés par les acteurs financiers régionaux ; (ii) la nécessité de surmonter les limites de BOAD Titrisation afin de diversifier ses activités, et (iii) l'intérêt de l'opération pour la Banque.

Financement

Financement de l'opération : 2 300 M FCFA

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2024

41. Prise de participation de la BOAD a la quatrième augmentation du capital social de la société Air Côte d'Ivoire (AIR CI)**Objet du Projet**

Le projet a pour objet, la participation de la BOAD à la 4ème augmentation du capital social de la société Air Côte d'Ivoire à hauteur de 4 763 M FCFA. Avec cette opération, le montant total de la participation de la Banque au capital de Air CI sera porté à 15 083 M FCFA.

Objectif

L'objectif visé est de renforcer les ressources stables de la société en vue de lui permettre de financer ses investissements et de régulariser ses fonds propres pour les ramener au-dessus du seuil minimum réglementaire requis par l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUDSCGIE) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Justification de l'opération

Le projet est essentiellement justifié par la nécessité de régulariser les capitaux propres de Air CI pour lui permettre de poursuivre son exploitation et de financer de nouveaux investissements dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'affaires ajusté 2022-2031 de la société, ainsi que des perspectives du marché sous régional du transport aérien.

Financement

Financement de l'opération : 4 763 M FCFA